



Mairie de Port-la-Nouvelle
Place du 21 Juillet 1844
11 210 PORT-LA-NOUVELLE
A l'Attention de Monsieur le Maire

Port-la-Nouvelle, le 04/05/2017

Envoi en recommandé avec AR

Monsieur le Maire,

Nous allons déposer un dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour un projet d'exploitation d'activités diverses sur les terre-pleins de la zone portuaire (aires ouvertes à l'amodiation par la CCI de Narbonne) et de la future plate-forme nord, situés à l'adresse suivante : avenue Adolphe Turrel, Zone Portuaire, 11210 Port la Nouvelle.

Les installations concernées seront les suivantes :

- Stockage de biomasse ou de fardeaux de bois (transit), soumis à enregistrement sous la rubrique 1532,
- Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, soumises à enregistrement sous la rubrique 2515,
- et d'autres installations de transit de matières diverses (produits minéraux, déchets de verre) soumises à déclaration.

L'article R.512-46-4 alinéa 5 du Code de l'Environnement précise que « Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme » doivent être joints à la demande d'enregistrement. « Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur ».

Dans le cadre de ce dossier, nous sollicitons votre avis sur les conditions de remise en état du terrain en cas d'arrêt définitif des installations de SUD SERVICES. Votre avis sur l'utilisation future du terrain en cas de cessation d'activité est une pièce constitutive du dossier de demande d'enregistrement qui sera remis à l'administration.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma très haute considération.

Hervé CIFAI
Gérant de SUD SERVICES

876, Avenue Adolphe Turrel – Zone Portuaire – 11210 PORT LA NOUVELLE / FRANCE
Phone : + 33 (0)4 68 48 38 90 Fax : + 33 (0)4 68 48 39 02
www.sudservicesnc.com

Société en nom collectif au capital de 7 700 €. – RC Narbonne 404 905 465 – Siret 404 905 465 00013 – APE 5224A



REGION LANGUEDOC ROUSSILLON
A l'attention de Madame la Présidente
330 Avenue de la Mer
11210 PORT LA NOUVELLE

Port-la-Nouvelle, le 04/05/2017

Envoi en recommandé avec AR

Madame la Présidente,

Nous allons déposer un dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour un projet d'exploitation d'activités diverses sur terre-pleins proposés à l'amodiation de la future plate-forme nord de la zone portuaire, situés à l'adresse suivante : avenue Adolphe Turrel, Zone Portuaire, 11210 Port la Nouvelle.

Les installations concernées seront les suivantes :

- Stockage de biomasse ou de fardeaux de bois (transit), soumis à enregistrement sous la rubrique 1532,
- Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, soumises à enregistrement sous la rubrique 2515,
- et d'autres installations de transit de matières diverses (produits minéraux, déchets de verre) soumises à déclaration.

L'article R.512-46-4 alinéa 5 du Code de l'Environnement précise que « *Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme* » doivent être joints à la demande d'enregistrement. « *Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur* ».

Dans le cadre de ce dossier, nous sollicitons votre avis sur les conditions de remise en état du terrain en cas d'arrêt définitif des installations de SUD SERVICES. Votre avis sur l'utilisation future du terrain en cas de cessation d'activité est une pièce constitutive du dossier de demande d'enregistrement qui sera remis à l'administration.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.

Hervé CIFAÏ
Gérant de SUD SERVICES

876, Avenue Adolphe Turrel – Zone Portuaire – 11210 PORT LA NOUVELLE / FRANCE

Phone : + 33 (0)4 68 48 38 90 Fax : + 33 (0)4 68 48 39 02

www.sudservicessnc.com

Société en nom collectif au capital de 7 700 €. – RC Narbonne 404 905 465 – Siret 404 905 465 00013 – APE 5224A



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
A l'attention de Monsieur le Président
Zone Portuaire
11210 PORT LA NOUVELLE

Port-la-Nouvelle, le 04/05/2017

Envoi en Recommandé avec AR

Monsieur,

Nous allons déposer un dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour un projet d'exploitation d'activités diverses sur les terre-pleins de la zone portuaire (aires ouvertes à l'amodiation par la CCI de Narbonne), situés à l'adresse suivante : avenue Adolphe Turrel, Zone Portuaire, 11210 Port la Nouvelle.

Les installations concernées seront les suivantes :

- Stockage de biomasse ou de fardeaux de bois (transit), soumis à enregistrement sous la rubrique 1532,
- Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, soumises à enregistrement sous la rubrique 2515,
- et d'autres installations de transit de matières diverses (produits minéraux, déchets de verre) soumises à déclaration.

L'article R.512-46-4 alinéa 5 du Code de l'Environnement précise que « *Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme* » doivent être joints à la demande d'enregistrement. « *Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur* ».

Dans le cadre de ce dossier, nous sollicitons votre avis sur les conditions de remise en état du terrain en cas d'arrêt définitif des installations de SUD SERVICES. Votre avis sur l'utilisation future du terrain en cas de cessation d'activité est une pièce constitutive du dossier de demande d'enregistrement qui sera remis à l'administration.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

Hervé CIFAÏ
Gérant de SUD SERVICES

876, Avenue Adolphe Turrel – Zone Portuaire – 11210 PORT LA NOUVELLE / FRANCE
Phone : + 33 (0)4 68 48 38 90 – Fax : + 33 (0)4 68 48 39 02
www.sudservicessnc.com

Société en nom collectif au capital de 7 700 €. – RC Narbonne 404 905 465 – Siret 404 905 465 00013 – APE 5224A

Destinataire
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 A l'attention de Madame le Président
 Zone Portuaire
 11210 Port La Nouvelle

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
 ■ Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 ■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 ■ Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer la 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

LA POSTE Numéro de l'envoi : **1A 132 656 0480 7**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

Sud Services SMC
 Zone Portuaire
 876 Avenue Adolphe Turrel
 11210 Port La Nouvelle

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueduo

NEUTRE en CC

Destinataire
 Région Languedoc Roussillon
 A l'attention de Madame le Président
 330 Avenue de la MER
 11210 Port La Nouvelle

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
 ■ Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 ■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 ■ Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer la 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

LA POSTE Numéro de l'envoi : **1A 132 656 0481 4**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

Sud Services SMC
 Zone Portuaire
 876 Avenue Adolphe Turrel
 11210 Port La Nouvelle

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueduo

NEUTRE en CC

Destinataire
 Mairie de Port La Nouvelle
 A l'attention de Monsieur le Maire
 Place du 21 Juillet 1944
 11210 Port La Nouvelle

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
 ■ Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 ■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 ■ Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer la 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

LA POSTE Numéro de l'envoi : **1A 132 656 0479 1**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

Sud Services SMC
 Zone Portuaire
 876 Avenue Adolphe Turrel
 11210 Port La Nouvelle

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueduo

NEUTRE en CC